



MARISOL TOURAINE
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET
DE LA SANTÉ

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT
PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

MARTINE PINVILLE
SECRETARE D'ÉTAT AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT,
À LA CONSOMMATION ET À
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 20 janvier 2017

Dioxyde de titane (E 171) : le Gouvernement saisit l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sur les conclusions d'une étude de l'INRA

Une étude de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) menée sur des animaux et publiée aujourd'hui montre que l'exposition orale au dioxyde de titane (E 171), additif utilisé notamment dans l'industrie agroalimentaire, est susceptible d'entraîner des effets sur la santé. À ce stade, les résultats de l'étude ne permettent toutefois pas d'extrapoler ces conclusions à l'homme.

Au regard des conclusions de cette étude, les ministères chargés de l'économie, de la santé et de l'agriculture ont décidé de saisir conjointement l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) afin de déterminer si l'additif alimentaire E171 présente un éventuel danger pour les consommateurs.

Cette saisine dont les résultats seront connus fin mars s'inscrit dans le cadre des travaux de l'agence déjà engagés à la demande du gouvernement le 17 octobre 2016 sur l'impact potentiel sur la santé des nanomatériaux présents dans l'alimentation de manière plus générale.

Contacts presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 - cab-ass-presse@sante.gouv.fr

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet de Martine PINVILLE : 01 53 18 44 13 - sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr